



Assemblée générale

Distr. générale
12 décembre 2008
Français
Original : arabe

Soixante-troisième session

Point 119 de l'ordre du jour

Planification des programmes

Rapport de la Deuxième Commission

Rapporteur : M Awsan **Al-Aud** (Yémen)

1. À sa 2^e séance plénière, le 19 septembre 2008, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-troisième session la question intitulée « Planification des programmes » et de la renvoyer à toutes les grandes commissions et à la séance plénière afin d'élargir le débat sur les rapports concernant l'évaluation, la planification, la budgétisation et le suivi.
2. La Deuxième Commission a examiné la question à sa 26^e séance, le 5 novembre 2008, et a décidé d'en rester saisie jusqu'à la conclusion de ses travaux (voir A/C.2/63/SR.26).
3. À sa 31^e séance, le 11 décembre, la Commission a décidé qu'aucune mesure n'était requise concernant ce point de l'ordre du jour (voir A/C.2/63/SR.31).